



Association 1901 OPA hostile

Par **Le NAÏF**, le **01/02/2023** à **14:10**

Bonjour,

Des ***non adhérents*** d'une association 1901 ont procédé à une réunion d'information sans inviter ni le président , ni le vice-président , réunion qui s'est transformé en AG ,un « bureau » a été constitué et le « PV d'AG » adressé à la Préfecture qui a remis le "Récépissé" ,ce qui a permis au "président" de contacter la banque pour obtenir la signature.
Me présentant au directeur , lui ayant donné le nom de l'association , celui-ci me salue sous le nom du "pseudo" président qu'il n'avait jamais vu ? ,j'ai naturellement rectifié et demandait de refuser toute opération .

à ce stade , que faire ?

Merci pour vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **01/02/2023** à **14:23**

Bonjour et bienvenue

Cette association était-elle en déshérence, ou fonctionnait-elle normalement, avec AG, rapport moral, financier, PV, etc...?

Par **Le NAÏF**, le **01/02/2023** à **15:06**

Oui et non !

Les PV d'AG ont été rédigé et signé , mais le secrétaire chargé de déposer ces pièces en préfecture n'a pas rempli sa fonction .

Le "Récepissé" est donc celui du précédent bureau.

Je rappelle que le président fondateur a souhaité rester vice-'président

Par **Karpov11**, le **01/02/2023** à **16:23**

Bonjour,

Je suis perplexe: comment peut-on être non-adhérents (comme vous écrivez) d'une association ?

Cordialement

Par **Le NAÏF**, le **01/02/2023** à **16:55**

Je ne peux pour l'instant vous donner plus d'élément , mais nous sommes des 🙄auxiliaires de justice "assermentés !! " avec des adhérents et non adhérents , ce sont deux non adhérents qui ont lancé cette OPA et qui naturellement ne m'ont jamais fait part de leur volonté de prendre la place .

Par **Marck.ESP**, le **01/02/2023** à **17:38**

Les membres n'ont donc pas été convoqués régulièrement avec ordre du jour ?
Je vous invite à contacter la préfecture.

Par **Le NAÏF**, le **01/02/2023** à **17:56**

Merci pour vos réponses , c'était mon intention et j'adresse dès demain une adresse au Procureur de la République chargé des auxiliaires de justice. 🙄🙄

Cordiales salutations